

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALENTIN
LE 13 DÉCEMBRE 2018**

Séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Valentin tenue jeudi le 13 décembre 2018, à 19 heures 00 minutes, au lieu ordinaire des sessions, à laquelle sont présents :

Monsieur Robert Van Wijk, conseiller;
Madame Michelle Richer, conseillère;
Monsieur Paolo Girard, conseiller;
Monsieur Pierre Vallières, conseiller;
Monsieur Luc Van Velzen, conseiller.

Siégeant sous la présidence de Madame Nicole Lussier, mairesse-suppléante.

Monsieur Pierre Chamberland, maire, a informé la directrice générale adjointe de son absence

Madame Brigitte Garceau, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe, est présente.

Le quorum est constaté et l'assemblée est ouverte à 19:00 heures par Madame Nicole Lussier, mairesse-suppléante.

L'avis de convocation a été signifié aux membres du Conseil conformément aux dispositions de la Loi.

Dépôt des prévisions budgétaires

Madame Brigitte Garceau, directrice générale adjointe, présente et explique les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2019.

2018-12-328

Adoption des prévisions budgétaire 2019 –

Sur la proposition de Monsieur Luc Van Velzen, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'adopter les prévisions budgétaires pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2019 telles que déposées et telles qu'il appert au document annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

PERIODE DE QUESTIONS

2018-12-329

Levée de l'assemblée -

Il est proposé par Monsieur Paolo Girard, conseiller, et résolu à l'unanimité du Conseil de lever l'assemblée à 19h07 heures.

Je, Nicole Lussier, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Nicole Lussier
Mairesse-suppléante

Brigitte Garceau
Secrétaire-trésorière adjointe